

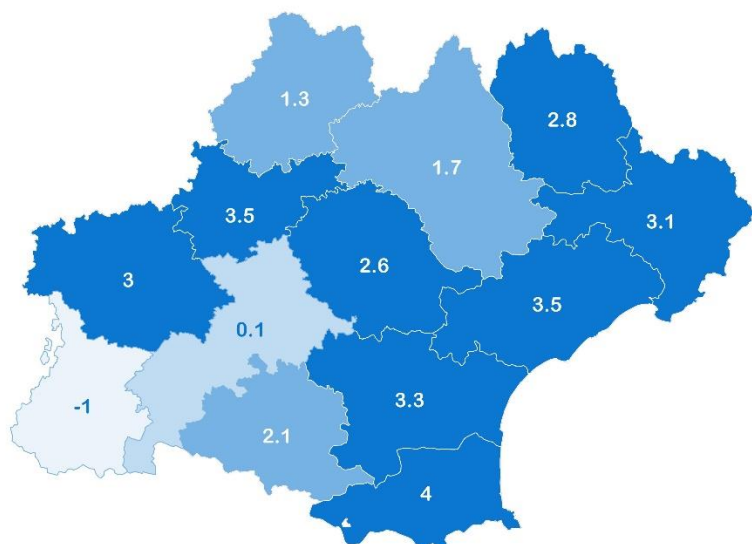
Communiqué de presse

Montpellier, le 11 janvier 2022

En Occitanie, les effectifs salariés du secteur privé augmentent pour le troisième trimestre consécutif

Le retour progressif à une activité normale entamé à la fin du deuxième trimestre s'est poursuivi au cours de l'été avec la levée des contraintes liées à la situation sanitaire. Dans ce contexte plus favorable, les effectifs salariés en Occitanie continuent d'augmenter. L'emploi privé progresse de 0,6 % au troisième trimestre, soit 8 100 postes créés en trois mois, après une hausse de 2 % au trimestre précédent. Il dépasse désormais son niveau d'avant crise de 2 %, avec 27 800 postes supplémentaires par rapport à fin décembre 2019.

Evolution (en %) des effectifs salariés du privé entre le dernier trimestre 2019 et le troisième trimestre 2021



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

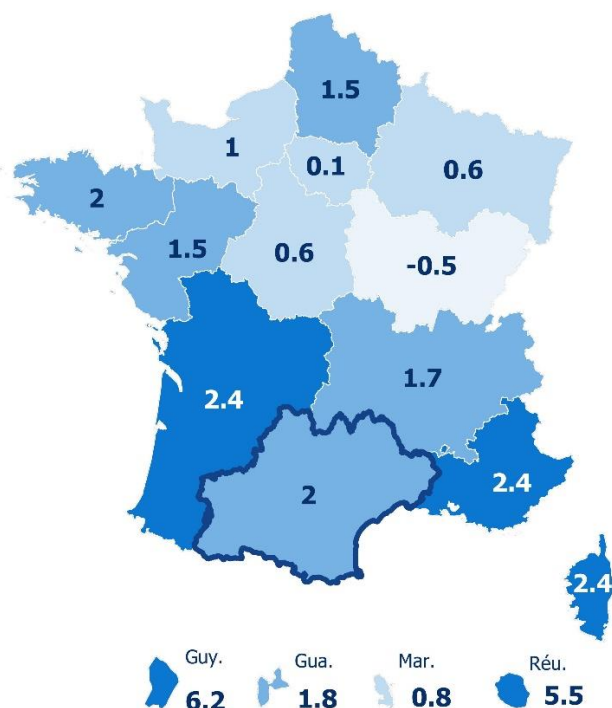
La reprise de l'emploi dans la région diffère selon la structure de l'économie des départements. Ceux du littoral languedocien bénéficient d'une croissance des effectifs salariés supérieure à 3 % par rapport à fin 2019, boostés par une activité touristique importante et moins impactés par les difficultés de l'industrie. Le Tarn-et-Garonne est également dynamique. Au contraire, l'emploi peine à redémarrer en Haute-Garonne et dans le Lot où la filière industrielle souffre. Les Hautes-Pyrénées restent le seul département occitan en déficit de postes par rapport à fin 2019.

Depuis le début de l'année 2021, plus de 50 000 postes ont été créés dans le secteur privé en Occitanie

Les effectifs salariés du secteur privé en Occitanie progressent de 0,6 % ce trimestre, après une hausse de 2 % au deuxième trimestre. Sur trois mois, cette augmentation correspond à la création de 8 100 postes de travail. Désormais, l'Occitanie compte 27 800 postes supplémentaires par rapport à fin 2019, soit 2 % de plus qu'avant la crise sanitaire.

La progression de l'emploi en Occitanie est supérieure à celle observée en moyenne sur l'ensemble du territoire national. En comparaison, les effectifs progressent de 0,5 % en France au troisième trimestre et leur niveau par rapport à fin 2019 est supérieur de 1,2 %.

Evolution en % des effectifs salariés du privé entre le dernier trimestre 2019 et le troisième trimestre 2021



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

Les créations de postes se poursuivent dans le secteur tertiaire hors intérim au troisième trimestre

Dans le **tertiaire hors intérim**, le rebond de l'emploi enregistré depuis le début de l'année se confirme au troisième trimestre. Les effectifs du secteur progressent de 0,6 % sur trois mois. Sur l'ensemble de l'année 2021, le secteur tertiaire a créé 45 500 postes de travail qui viennent plus que compenser les 17 500 pertes subies au cours de l'année 2020. Par rapport à fin 2019 avant le début de la crise, l'emploi est en hausse de 2,7 %.

L'emploi dans le **commerce** est dynamique en 2021. Il progresse de 0,6 % ce trimestre. Par rapport à fin 2019, les effectifs du commerce à fin septembre 2021 sont supérieurs de 3,5 % soit 8 730 postes supplémentaires.

Dans **l'hébergement et la restauration**, la reprise de l'activité entamée à la fin du deuxième trimestre se confirme au cours de l'été avec la levée des restrictions. L'emploi dans la restauration progresse de 0,2 % ce trimestre et de 4,7 % par rapport à fin 2019 soit 3 400 postes supplémentaires par rapport à la situation d'avant

crise. En revanche, dans l'hébergement les créations d'emplois des six derniers mois (dont +6,8 % ce trimestre) ne sont toujours pas suffisantes pour compenser les pertes depuis le début de la crise. Les effectifs de l'hébergement fin septembre sont inférieurs de 4,7 % à ceux de fin 2019, soit un millier de postes perdus.

L'emploi continue de reculer dans l'industrie aéronautique

L'emploi dans l'**industrie** se stabilise ce trimestre mais le secteur ne parvient toujours pas à recouvrer les pertes subies en 2020 et ses effectifs sont inférieurs de 1,7 % à ceux de fin 2019, soit 3 500 postes perdus sur la période de crise. Plus de 90 % de ces pertes d'emplois industriels sont concentrées dans la Haute-Garonne qui paie un lourd tribut (-4,1 % soit 3 280 postes détruits depuis fin 2019), et dont la baisse continue ce trimestre (-0,6 %). Au niveau sectoriel en Occitanie, les difficultés concernent l'aéronautique, la fabrication des biens d'équipement et des autres produits industriels, alors que l'industrie agro-alimentaire est au contraire épargnée et que ses effectifs progressent.

La construction perd des postes sur un trimestre pour la première fois depuis fin 2016

L'emploi diminue sur trois mois dans la **construction** (-0,2 %) pour la première fois depuis fin 2016. Ce trimestre, les effectifs baissent dans la construction de bâtiments (-1,3 %) et dans les travaux de construction spécialisés (-0,2 %). En revanche, l'emploi reste stable dans les travaux publics et le génie civil. Malgré la légère baisse ce trimestre, les effectifs de la construction ont nettement progressé sur la période de la crise et ce, dans tous les départements d'Occitanie.

SIX DES DIX DEPARTEMENTS FRANÇAIS LES PLUS CREATEURS D'EMPLOI DEPUIS FIN 2019 SONT EN OCCITANIE

La progression des effectifs salariés dépasse en effet 3% dans le **Gers**, le **Gard**, l'**Aude**, le **Tarn-et-Garonne** et l'**Hérault**, qui compte à lui seul 10 000 postes supplémentaires depuis fin 2019. Elle atteint 4 % dans les **Pyrénées-Orientales**, où tous les grands secteurs y contribuent sauf l'intérim. Dans ces départements, la construction est le secteur le plus créateur d'emploi, avec une hausse par rapport à fin 2019 atteignant 10 % dans le Tarn-et-Garonne.

CONTACT PRESSE

Frédérique Giner
04 66 36 48 57
frederique.giner@urssaf.fr

L'Urssaf, en quelques mots

Accompagner les employeurs et entrepreneurs dans le cadre d'une relation de service simple et personnalisée pour assurer la collecte des cotisations avec efficacité et équité, en tant que recouvreur social performant (0,24% de frais de gestion), tels sont les enjeux majeurs des Urssaf. Sa raison d'être au sein de la Sécurité sociale : financer le modèle social français, avec 534,4 milliards d'euros encaissés auprès de 9,8 millions de cotisants. Sa mission sociale : garantir aux travailleurs le bénéfice d'une protection sociale (couverture santé, retraites, prestations familiales) liée à l'exercice de l'emploi dans un cadre légal. Sa mission économique : faciliter les démarches des entrepreneurs et garantir le respect des règles sociales indispensables à une concurrence équitable.